



# PLAN TRIENNAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DE GUYANE 2011 – 2013



# M. Daniel Ferrey, préfet de la Région Guyane

*En Guyane, les débats menés à l'occasion des Etats Généraux de l'Outremer en 2009 ont désigné l'accès de tous à l'éducation de base comme un enjeu primordial. En effet pour faire face aux défis de son avenir, la Guyane doit penser à la fois son développement économique et la construction de la cohésion sociale (avec le souci constant de préservation et de valorisation de la diversité culturelle) ainsi que la conservation et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité.*

*Dans ce cadre, l'éducation est un volet essentiel du développement durable car la maîtrise des savoirs de base, de la langue française, mais aussi des compétences nécessaires dans la société de l'information est une condition sine qua non de la mise en valeur des richesses de notre territoire.*

*Le développement économique, notamment dans les secteurs qui s'appuient sur la valorisation du patrimoine écologique et des savoirs traditionnels, ne pourra s'accomplir que par l'accès de la population à une formation de base de qualité. Dotée, d'une main d'œuvre qualifiée et mieux intégrée dans l'économie de marché, la Guyane pourra développer des pôles d'innovation qui sont aujourd'hui explorés par la recherche, tout en répondant aux besoins en emploi des entreprises.*

*C'est pourquoi, en Guyane, le développement de l'éducation et de la formation de base n'est pas une mesure qui ne concernerait que les personnes les plus en difficulté; c'est un défi à relever qui touche de façon transversale des secteurs variés, tous les âges de la vie et une grande partie de la population.*

*Cette situation explique la politique volontariste menée par l'ensemble des institutions publiques et privées en matière d'éducation de base aux côtés de l'Etat. En effet, les partenaires (Préfecture, Rectorat, Conseil régional, Conseil Général, l'Agence départementale d'insertion, Pôle Emploi, AGEFOS PME, AREF BTP, CNFPT, AGEFIPH) unis par un accord cadre de partenariat oeuvrent à l'organisation des actions de prévention de l'illettrisme et de formation de base depuis déjà plusieurs années.*

*Les mesures prises par le Comité interministériel de l'outremer renforcent ce partenariat et dynamisent l'engagement de tous autour des actions pragmatiques et concrètes déclinées dans le plan triennal de prévention et de lutte contre l'illettrisme.*

*L'ambition de ce plan est de permettre à la Guyane de fournir l'effort qualitatif et quantitatif nécessaire pour accompagner les mutations économiques et démographiques de la prochaine décennie, en offrant au plus grand nombre la possibilité d'acquérir le socle des compétences de base et de développer l'accès à la qualification.*

Lors du conseil interministériel pour l'outre-mer du 6 novembre 2009, le président de la République a fixé l'objectif de diminuer de moitié en cinq ans l'écart entre le taux d'illettrisme constaté en outremer et celui de la métropole. L'alphabétisation, l'accès de tous aux savoirs de base et à la maîtrise de la langue française constituent une priorité pour notre région.

C'est pourquoi, les acteurs institutionnels publics et privés signataires de l'accord cadre de partenariat du PREFOB Guyane, renouvellent leur engagement aux cotés de l'Etat pour la mise en œuvre du plan triennal de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2011-2013.

Fait à Cayenne, le 27 avril 2011

Le Préfet de la région Guyane

Le Recteur de l'académie

Le Président du Conseil Régional

Le Président du Conseil Général

**Daniel Ferrey**

**Florence Robine**

**Rodolphe Alexandre**

**Alain Tien-Long**

Le Président de l'Agence départementale d'Insertion

Le Directeur régional de Pôle Emploi

La Directrice de la délégation régionale du CNFPT

Le directeur de l'AGEFOS PME Guyane

**Alain Tien-Long**

**Anicet Loembe**

**Nicole Palcy**

**Adolphe Othily**

Le Président de l'AREF BTP

Le directeur territoriale de l'AGEFIPH

**Eric Dahlquist**



# Sommaire

<b>Axe 1 : Diagnostic et Gouvernance</b>	<b>5</b>	<b>Action 8 :Extension des dispositifs de l'Education nationale en faveur des élèves en difficultés</b>	<b>29</b>
Contexte local	6	8.1 : Dispositif « Ecoles de la réussite »	
Organisation institutionnelle locale	8	8.2 : Le Guichet unique du CASNAV	
Action 1 : Objectiver le taux d'illettrisme : l'enquête IVQ Guyane	10	8.3 : Dispositif « Intervenants en langue maternelle »	
<b>Axe 2 : Prévention</b>	<b>11</b>	<b>Axe 3 : Mesures spécifiques en faveur des adultes favorisant l'acquisition des compétences de base</b>	<b>33</b>
Situation locale	12	Situation locale	34
Action 3 :Développer des actions en faveur de la petite enfance avant la scolarisation	14	Action 9 : Mesures en faveur des publics en emploi	35
3.1 : Opération « Lire c'est bon pour les bébés »		9. : Dispositif « Travailler & Apprendre »	
3.2 : Rendez-vous Lecture en PMI		Action 10 :Mesures en faveur des publics en insertion et autres publics	37
Action 4 :Permettre la socialisation en milieu francophone des enfants de 2 et 3 ans	17	10.1. : Dispositif « Savoirs & Cultures »	
4. : Petite enfance et éveil aux savoirs		10.2 : Dispositif « Apprendre en zone rurale »	
Action 5 :Poursuivre les efforts en matière de scolarisation des enfants de 3 ans.	19		
5. : Dresser une cartographie de la scolarisation des enfants de 3 ans			
Action 6 :Développer les activités éducatives familiales	21		
6.1 : Lire en quartier sur l'Île de Cayenne			
6.2 : Les malles d'alphabétisation familiale			
6.3 : Comprendre l'école			
6.4 : Apprendre en famille			
Action 7 :Développer des actions de découvertes des pratiques de lecture et d'écriture	26		

La présentation de ce document suit l'organisation de la mesure VII-3 du CIOM en reprenant la numérotation des axes et des actions.

Ce document a été réalisé par :

- M. Ambroise Devaux, sous-préfet à la cohésion sociale et à la jeunesse
  - Mme Marie-Paule Truel-Belmas, chargée de mission Education auprès du SGAR
  - Mme Danielle Assard, inspectrice d'académie chargée de la prévention de l'illettrisme
  - Mme Florence Foury, coordinatrice du PREFOB Guyane
- en collaboration avec l'INSEE Guyane, les membres du comité de pilotage,  
Mise en page : Centre régional de ressources Kaleda

# AXE 1 : DIAGNOSTIC ET GOUVERNANCE



## Contexte local

*L'essor de développement dont a besoin la Guyane tant du point de vue économique que social, nécessite une politique volontariste de l'ensemble des institutions publiques et privées en matière d'éducation de base.*

*L'Etat en a fait un des points stratégiques inscrit dans le Plan d'action stratégique de l'Etat en région (PASER) dans le cadre de la formation professionnelle des adultes et de la lutte contre l'échec scolaire.*

*L'engagement renouvelé pour la nouvelle période du contrat d'objectifs 2007-2013 permet d'ouvrir une période plus ambitieuse, visant à coordonner davantage les dispositifs et les actions, en privilégiant une vision élargie des champs d'intervention pour répondre qualitativement et quantitativement aux besoins particuliers de la population guyanaise.*

### L'accès de tous à l'éducation de base est un enjeu fondamental :

Les personnes dont le français n'est ni la langue maternelle, ni la langue principale de communication sont majoritaires. Ainsi, la majorité de la population guyanaise ne maîtrise pas suffisamment bien la langue française pour avoir un accès aisé aux moyens de formation, d'information et plus largement à une insertion sociale et professionnelle efficiente.

Les personnes en situation d'illettrisme en français ou dans la langue de scolarisation de leur pays d'origine, sont nombreuses car les conditions de scolarisation des principaux pays d'immigration vers la Guyane ne sont pas toujours satisfaisantes. Pour mémoire, 30% de la population totale est étrangère et non francophone.

Les enfants en âge scolaire grandissent de ce fait dans des milieux qui ont peu recours à la langue française et à la culture de l'écrit ce qui ne facilite pas leur réussite scolaire.

Enfin, le public de bas niveau de qualification reste majoritaire : 51% des actifs n'ont aucun niveau de qualification professionnelle. Les entreprises emploient une main d'œuvre faiblement qualifiée ce qui handicape leur développement sur un marché de plus en plus concurrentiel.

### Les efforts déjà entrepris doivent être poursuivis et coordonnés :

L'Education nationale est en première ligne dans la prévention de l'illettrisme et fait un effort particulièrement soutenu pour à la fois couvrir l'ensemble des besoins en multipliant avec les collectivités territoriales compétentes les écoles, collèges et lycées afin d'éviter au maximum la non-scolarisation. Dans le même temps, plusieurs dispositifs d'adaptation aux publics accueillis (notamment les jeunes non francophones) ont été développés. Afin d'illustrer la complexité de la situation entre 1990 et 1998, les effectifs ont crû de 42,64%, alors que sur la même période la métropole connaissait en moyenne une baisse de 5%.

Depuis une dizaine d'année on note une amélioration certaine des conditions de scolarisation et la prise en compte pédagogique des spécificités des populations de Guyane. L'accès à la langue française est plus aisé (du moins dans les zones urbaines) et le nombre d'enfants maîtrisant le français à l'oral est en élévation constante. Toutefois les difficultés restent majeures pour l'accès à l'écrit et la maîtrise des savoirs de base fondamentaux ainsi que l'obtention d'un diplôme (70% des jeunes de moins de 25 ans sont sans diplôme). Pour lutter contre l'échec scolaire, la prise en charge des enfants au sein de l'école ne s'avère pas toujours suffisante.

En ce qui concerne la formation professionnelle des adultes sur les savoirs de base, les commanditaires ont, depuis 1996, mis en commun leurs moyens pour proposer une offre cohérente sur le territoire. Neuf ateliers permanents ont été développés sur le littoral ainsi que des formations intensives. C'est au total 1300 personnes par an qui sont accueillies dans ces formations. Cette offre de formation s'adresse aux publics inscrits dans les cellules d'accueil et d'orientation que sont l'ANPE, l'ADI et la Mission locale régionale. Toutefois l'offre est largement en deçà de la demande (environ 1000 personnes en liste d'attente au 31/12/05), sur chaque action les délais d'attente pour entrer en formation sont longs. En outre, très peu d'actions ont pu être réalisées dans les communes situées le long des fleuves Maroni et Oyapock.

Enfin, un grand nombre d'associations s'est également positionné sur l'accompagnement scolaire ou l'apprentissage de la langue française avec des partenariats institutionnels ponctuels, sans que l'on ait pu enclencher une dynamique d'ensemble.

## Quelques indicateurs :

	GUYANE	HEXAGONE
Actifs sans diplôme	<b>54 %</b>	16 %
Chez les 25 – 34 ans	<b>47 %</b>	nc
Chez les actifs nés à l'étranger	<b>76 %</b>	nc
Indice de développement humain	<b>0,862</b>	0,952

**Des actifs sous-qualifiés : 54% de la population active n'a pas de diplôme** ou de qualification, et seulement 11% des actifs sont titulaires du Baccalauréat. 76 % des demandeurs d'emploi n'ont pas de qualification professionnelle.

**20,7% de ménages** sont considéré à **bas revenus** contre 7.4% en France

**43% d'augmentation des effectifs scolaires** entre 1990 et 1998 contre moins 5% en France.

**19% des 25-29 ans sont bacheliers** contre 32% en France.

En Guyane, le développement de l'éducation et de la formation de base n'est pas une mesure de « lutte contre l'exclusion ou les discriminations » qui ne concernerait que les personnes les plus en difficulté ; c'est un défi à relever qui touche de façon transversale des secteurs variés, tous les âges de la vie et une grande partie de la population. Sa gestion demande donc l'implication de nombreux partenaires afin d'agir sur l'ensemble des facteurs qui doivent être réunis pour l'accès de tous aux compétences de base, à la langue française et à la culture.

Notre région est riche d'une grande diversité tant écologique qu'humaine, d'une population jeune et dynamique, de compétences traditionnelles et de techniques de pointe. Le développement de la maîtrise des savoirs de base, de la langue française, mais aussi des compétences nécessaires dans la société de l'information est une condition sine qua non de la mise en valeur de ses richesses. Le développement économique, notamment dans les secteurs qui s'appuient sur la valorisation du patrimoine écologique et des savoirs traditionnels, passera par l'accès de la population à une formation de base de qualité. Dotée d'une main d'œuvre qualifiée et mieux intégrée dans l'économie de marché, la Guyane pourra développer des pôles d'innovation qui sont aujourd'hui explorés par la recherche en répondant aux besoins en emploi des entreprises.

Les enjeux du développement durable sont particulièrement cruciaux en Guyane qui est dépendante du point de vue énergétique. Une maîtrise de la consommation d'énergie, l'essor des énergies nouvelles et la préservation de l'environnement, notamment par la gestion des déchets et la lutte contre les pollutions, passeront par l'éducation et l'information des populations à ces problématiques.

Enfin l'objectif de cohésion sociale ne peut s'entendre sans la notion d'égalité des chances d'accès à la formation et à l'emploi. Actuellement, encore trop de personnes en Guyane ne peuvent s'inscrire dans des parcours qualifiants ou sur des dispositifs de mobilité faute de maîtrise des savoirs de base (46% des demandeurs d'emploi sont de niveau VI). La lutte contre le chômage, et notamment celui de longue durée, gagnera en efficacité si elle est accompagnée de formation de base permettant aux demandeurs d'emploi de mieux se repérer sur le marché du travail et de prendre des initiatives de création d'activités.



# ORGANISATION INSTITUTIONNELLE LOCALE

*Suite à l'analyse exposée dans les pages précédentes et dans la continuité des actions entreprises depuis 1996, un ensemble de partenaires a mené un travail de réflexion, d'analyse et de consultation qui a abouti à la création du Programme Régional d'Éducation et de Formation de Base (PREFOB) 2007-2013, qui est l'osature de ce plan triennal de prévention et de lutte contre l'illettrisme.*

*Les débats des Etats généraux de l'Outremer ont souligné la nécessité de maintenir et de développer le PREFOB Guyane car ce programme répond non seulement à une demande importante de la population qui exprime clairement ses besoins en formation de base mais aussi aux préoccupations des institutions confrontées aux difficultés que posent la non-maîtrise des compétences-clés dans la vie quotidienne et professionnelle.*

*Ainsi il a paru évident d'intégrer les axes de travail préconisés par le CIOM dans la démarche générale du PREFOB Guyane, d'articuler ses actions aux mesures proposées et de prendre l'organisation institutionnelle du PREFOB Guyane, déjà basée sur le partenariat, pour en faire le socle à la gouvernance de ce plan triennal.*

## L'accord cadre de partenariat du 26 septembre 2008

Compte tenu de la transversalité et de la complexité des problématiques touchant à l'éducation de base, de l'ambition de promouvoir une éducation de base de qualité adaptée aux réalités guyanaises et en adéquation avec les besoins et les demandes de formation, l'option d'un partenariat s'est imposée dès 1995. A cette date, le choix d'une politique partenariale et concertée a donné naissance au Dispositif Permanent de Lutte contre l'Illettrisme (DPLI) qui a fonctionné de 1996 à 2006.

Forts de cette expérience, les services de l'Etat et les collectivités territoriales ont décidé de maintenir cette organisation, tout en élargissant le partenariat à d'autres champs d'intervention, afin que leurs actions gagnent en efficacité, en lisibilité et répondent à la forte demande du public, dans le cadre du PREFOB 2007-2013.

Pour sceller ce partenariat, l'État (Préfecture / SGAR, DIECCTE, DJSCS, DAC) les collectivités locales (Conseil régional, Conseil général notamment avec l'Agence départementale d'insertion, la participation des municipalités de Cayenne, Matoury, Kourou et Saint Laurent du Maroni au travers des Contrats Urbains de Cohésion Sociale), les OPCAs : l'AGEFOS PME,

l'AREF BTP, l'AGEFIPH sont signataires de l'accord cadre de partenariat qui a été conclu le 26 septembre 2008, en Préfecture.

En mai 2010, le Rectorat de Guyane, le Pôle Emploi et la délégation régionale du CNFPT ont signé à leur tour cet accord cadre.

## Le choix du partenariat : une politique cohérente et coordonnée

En contribuant à donner de la cohérence aux actions et de la vie à la coopération entre les différents acteurs impliqués, le travail mené dans le cadre d'un partenariat actif et large offre une valeur ajoutée exceptionnelle au programme.

Les partenaires institutionnels qui orientent, commanditent et financent les actions incluses dans le programme régional d'éducation et de formation de base sont réunis au sein d'un comité de pilotage présidé par le Préfet de Région et dont les missions sont les suivantes :

- Coordonner les politiques d'éducation et de formation de base ;
- Donner les axes de travail, fixer les priorités du programme ;
- Organiser et coordonner le financement du programme ;
- Suivre et évaluer les actions menées et leur impact sur les bénéficiaires.

Le chargé de mission régional de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme assure le contact entre le comité de pilotage et le réseau national animé par l'ANLCI.

Par son intermédiaire, les membres du comité de pilotage peuvent être sollicités pour participer à des événements ou des échanges nationaux et peuvent, s'ils en ressentent le besoin, faire appel à l'équipe de l'ANLCI pour des missions de conseil et d'expertise.

C'est le comité de pilotage du PREFOB réunissant déjà l'ensemble des partenaires concernés qui assurera le pilotage du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme .



## Les mesures du CIOM renforcent et complètent le PREFOB Guyane

Les axes d'intervention et les actions déclinées dans la mesure VII-3 du CIOM, renforcent et complètent le PREFOB Guyane, notamment en affichant clairement l'importance des actions de prévention de l'illettrisme.

En apportant un renforcement de la coordination entre les services de l'Etat et une impulsion au dialogue avec les collectivités locales ainsi qu'avec les partenaires privés, la nomination du Sous-Préfet à la jeunesse et à l'égalité des chances garantit dorénavant, une plus grande efficacité du pilotage institutionnel du programme.

Ce plan triennal de prévention et de lutte contre l'illettrisme a donc permis d'inscrire les actions déjà existantes du PREFOB dans un cadre institutionnel national, de renforcer la légitimité de l'axe prévention et de compléter le programme par des actions nécessaires conduites par le Rectorat et l'INSEE.

Le choix de la mise en réseau et la valorisation du partenariat est un principe qui s'applique à l'ensemble du PREFOB Guyane. Ainsi trois types de réseaux fonctionnent : **le réseau des commanditaires** du programme qui réunit les décideurs, pilote le PREFOB Guyane en coordonnant les financements et en promouvant une politique concertée ; **les réseaux locaux d'éducation de base** réunissent les acteurs de terrain : institutionnels, associatifs, privés et publics afin d'optimiser leurs ressources humaines et matérielles pour mieux répondre aux besoins en éducation de base de leur zone d'implantation ; **les réseaux pédagogiques** d'échange et de partage des pratiques sont ouverts aux formateurs professionnels et aux bénévoles qui encadrent des activités et des formations dans les différents champs d'intervention du PREFOB Guyane.

Pour mettre ce principe en application, le PREFOB est doté de services de coordination et d'animation dont les missions sont de structurer, d'animer et d'accompagner les réseaux : **le centre régional de ressources Kaleda** qui assurent la coordination et l'accompagnement pédagogique et technique du programme et **trois pôles locaux d'animation** chargés de structurer les partenariats de terrain et d'aider à développer et diversifier l'offre de formation de proximité.

# 1. Objectiver le taux d'illettrisme : l'enquête IVQ Guyane

## Les objectifs :

1. dénombrer et caractériser l'illettrisme, en mesurant la maîtrise :
  - des messages oraux
  - de l'écrit dans la vie quotidienne
  - des règles de calcul et de raisonnement simples
  
2. étudier :
  - le niveau des compétences et la part de la population faisant face à des difficultés élevées (en situation d'illettrisme, aux franges de l'illettrisme)
  - l'origine des différences de compétences (sociale et/ou géographique, parcours scolaire)
  - l'influence des compétences en lecture et en calcul sur la vie quotidienne et professionnelle (difficulté à accomplir des actes quotidiens, situation sur le marché du travail)
  
3. guider les politiques publiques en permettant :
  - de mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail en utilisant les compétences au lieu du diplôme
  - d'évaluer le système éducatif
  - de confronter l'illettrisme à d'autres formes d'exclusion (pauvreté, sociabilité, etc.)

## Les résultats attendus :

- Répartition de la population adulte de Guyane par niveaux de compétence en lecture, écriture et calcul.
- Connaissance des facteurs socio-économiques explicatifs de ces niveaux de compétence
- Liens entre ces niveaux de compétence et l'insertion sur le marché du travail

## Description de l'action

Il s'agit d'une enquête statistique par sondage, l'échantillon d'environ 3 000 personnes vivant dans des ménages ordinaires, étant constitué de façon aléatoire, d'Apatou à Saint-Georges, sur la base du recensement de la population.

Les entretiens d'enquête seront réalisés en vis-à-vis, à l'aide de micro-ordinateurs portables et de différents supports pédagogiques.

La collecte est prévue d'octobre à décembre 2011, après un test réalisé en janvier-février 2011. Les premiers résultats sont prévus au second semestre 2012.

## Les partenaires mobilisés :

Les partenaires locaux à mobiliser sont l'Insee en tant que maître d'œuvre, la Préfecture de Guyane, les Conseils Régional et Général, le Rectorat de Guyane.

## Les financements :

Le financement, de l'ordre de 170 000 €, est assuré :  
 au plan national, notamment par l'Insee et le MOM  
 au plan local, par les partenaires sus-cités

# AXE 2 : PREVENTION



# Situation locale

*Le champ de la prévention de l'illettrisme recouvre toutes les initiatives ou les actions qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite ; toutes celles qui contribuent à développer le goût d'apprendre et la capacité à le faire ; toutes celles qui permettent de créer des conditions pour que les difficultés ne trouvent pas prise.*

*Ces actions concernent principalement le secteur de la lutte contre l'échec scolaire, celui du développement de la lecture publique, de l'action culturelle, de l'accompagnement social.*

*Dans le cadre du PREFOB Guyane, elles prennent la forme d'actions éducatives familiales.*

## Priorité : les familles au cœur de l'éducation de base.

La population guyanaise est très jeune. En 2007, 6 386 naissances ont été enregistrées pour seulement 670 décès. La part des enfants de moins de 6 ans au sein de la population guyanaise est de 15,7 % en 2003. C'est deux fois plus qu'en France hexagonale.

32% des familles sont monoparentales et deux sur cinq vivent avec deux parents inactifs ou une mère seule et inactive. Presque un tiers des enfants de moins de 6 ans vit au sein de familles dont le chef de ménage est sans activité professionnelle, et un quart où le chef de famille est ouvrier.

Les personnes dont le français n'est ni la langue maternelle, ni la langue principale de communication sont majoritaires. Les personnes en situation d'illettrisme en français ou dans la langue de scolarisation de leur pays d'origine, sont très nombreuses car les conditions de scolarisation des principaux pays d'immigration vers la Guyane sont loin d'être satisfaisantes.

Les enfants en âge scolaire grandissent de ce fait dans des milieux qui ont peu recours à la langue française et à la culture de l'écrit, ce qui ne facilite pas leur réussite scolaire.

De plus le taux de scolarisation des moins de 6 ans en Guyane reste inférieur à la métropole, mais les progrès sont constants. Seulement 2 % des enfants de deux ans vont à l'école alors qu'ils sont près d'un tiers en France hexagonale.

C'est pourquoi, le développement d'activités éducatives familiales est une priorité du plan triennal pour essayer d'instaurer un rapport intime à l'écrit, à la lecture et une familiarisation avec la langue française qui est la langue de l'école. Les parents trouvent dans ces activités une motivation puissante pour leurs propres apprentissages et cela aide les enfants à créer du sens et du lien entre l'école et la maison.

## L'Éducation nationale : une situation urgente et exceptionnelle

Du fait du contexte démographique et social, l'académie de la Guyane doit faire face à une situation exceptionnelle :

- environ 30 % des élèves sont de nationalité étrangère (contre 6% en France métropolitaine)
- on compte un fort pourcentage d'élèves non scolarisés — 1035 enfants nés en 2006, 2007, 2008 sont restés inscrits en liste d'attente à la rentrée 2010 —, déscolarisés ou mal scolarisés — manque d'infrastructures pour la scolarisation des 3/4 ans, taux élevé d'absentéisme, problèmes de transport et de restauration scolaire.
- Les résultats académiques des évaluations nationales 2009 (*en CE1, 68,56% des élèves ne maîtrisent pas le palier 1 en français ; en CM2 : 72,46% des élèves ne maîtrisent pas le palier 2 en français*) mettent en évidence les difficultés des élèves guyanais dont un nombre important aborde le collège sans maîtriser les compétences du socle commun.

Pour faire face à cette situation, le rectorat a axé son action sur des dispositifs répondant aux difficultés spécifiques des élèves et des établissements :

- A la rentrée 2011, 13 collèges et 70 écoles élémentaires intégreront le dispositif ECLAIR - Ecole Collège Lycée Ambition Innovation Réussite-, pour améliorer la prise en charge des élèves en difficultés sociale et scolaire.
- Un éventail de structures d'accueil spécifiques : CLIN, CLA-NSA, CLAD, CLA est déployé pour intégrer les élèves non francophones ou en situation de difficulté scolaire.
- Diverses expériences sont menées dans les circonscriptions pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue française : **MA-CLE (Module d'approfondissement en compréhension, en lecture et en écriture), Classes bilingue, Classes passerelles, Classes dites « intermédiaires », pratique du FLE/FLS, la CLE** du savoir en collège.
- La relance de l'O N S (**Observatoire de la Non Scolarisation**) : avec 3 883 enfants non-scolarisés, la non-scolarisation est une problématique majeure. La grande dispersion des habitats de certaines régions, les difficultés de déplacement et les différences culturelles peuvent impacter cette situation.
- Les Productions pédagogiques locales—outils et méthodes de lecture pour aider à l'apprentissage de la langue et l'entrée dans l'écrit (Langage en fête, A toi la parole, Tiki 1 et Tiki 2)- sont conçus pour répondre .
- GFA 1 et GFA 2 (Groupe de Formateurs Académiques) : Pour la formation des enseignants au niveau académique.

*« L'Education Nationale en Guyane s'est mise en marche avec un Projet Académique concentré prioritairement sur la réussite des élèves en maternelle et en élémentaire.*

*C'est à la base qu'il faut résoudre le problème. Pas de solutions en Guyane si les efforts ne se concentrent pas sur l'Ecole maternelle et L'Ecole élémentaire, les autres niveaux : collèges, lycée et enseignement supérieur ne feront que courir après une remédiation qui est au dessus de leurs moyens.*

*Il n'y aura pas non plus de solution si nous ne sommes pas inventifs, imaginatifs. Si nous continuons à utiliser des outils créés pour d'autres enfants de milieux culturels et environnementaux très différents, il n'y aura pas de solution.*

*Il faudra donc innover, expérimenter, et, poursuivre les travaux déjà entamés . »*

Florence Robine, Recteur de l'académie de Guyane  
Assises académiques de la prévention de l'illettrisme,  
1er décembre 2010

## Action 3 : Développer des actions en faveur de la petite enfance avant la scolarisation

## 3.1 Opération « Lire, c'est bon pour les bébés »

### Description de l'action

Inspirée des initiatives « Né pour lire » en Suisse et « Reach out and read » aux USA, cette opération est une action de communication et d'information touchant le grand public et visant à sensibiliser les familles au processus de développement du langage et à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge.

Le projet consiste à distribuer à l'occasion des visites de suivi dans les PMI, les dispensaires ou les maternités, un coffret de livres aux enfants en âge préscolaire, venant de familles à faibles revenus en sensibilisant leurs parents à l'importance de la lecture.

L'objectif de l'opération est de promouvoir l'alphabétisation comme une part normale des premiers soins pédiatriques. En effet, améliorer le langage est un moyen pour envisager la réussite à l'école. Le projet permettrait de toucher les parents et les enfants à une période clé avant l'entrée à l'école maternelle : ainsi lorsqu'ils entreraient à l'école, les enfants mais aussi leur famille seraient mieux préparés à l'apprentissage de la lecture.

L'action comprend deux volets :

La réalisation et édition d'un ou plusieurs coffrets de livres

La mobilisation du personnel médico-social pour inclure dans les consultations des conseils aux parents sur l'importance du dialogue avec l'enfant et de la familiarisation avec le livre.

### Plan de déroulement de l'action

2011 : un groupe de suivi de l'opération est mis en place pour détailler le projet, le dimensionner et chiffrer le budget d'ensemble de l'opération comprenant divers aspects : la formation des personnels, la communication, la création des supports et l'édition des coffrets. Le centre ressources régional sera chargé de la recherche des financements.

2012 : L'objectif serait que l'opération commence sur le 1er semestre 2012 dans plusieurs sites choisis à titre expérimental. Puis, selon le déroulement, l'opération sera déployée sur le 2ème semestre 2012 et l'année 2013.

Des modalités du suivi du déroulement et de l'impact de l'opération seront mis au point dès le développement du projet.

### Les objectifs :

- Sensibiliser les parents des enfants en âge préscolaire à l'intérêt de la lecture et du dialogue avec l'enfant.
- Permettre aux familles les plus défavorisées d'avoir un contact avec le livre à l'intérieur de la famille.
- Sensibiliser le personnel assurant le suivi médico-social des jeunes enfants aux problématiques d'accès à la lecture.

### Les résultats attendus :

- Communiquer avec un grand nombre de familles sur l'ensemble du territoire.
- Améliorer les conditions d'entrée en scolarité des petits.
- Diffuser des livres auprès des familles analphabètes ou peu lettrées.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DJSCS, DAC, CAF Guyane, CUCS de Cayenne Conseil Général forment le groupe de travail
- Partenaires nationaux : ANLCI
- Opérateur pressenti : Centre régional de ressources du PREFOB Guyane

### Les financements :

- Le coût global de l'opération sera évalué par le groupe de travail
- La DAC envisage de participer en mobilisant le programme « Première page » du Ministère de la culture
- Les partenaires mobiliseront des moyens selon l'avancement du projet
- Pour l'édition des coffrets de livre, un appel à mécénat et le partenariat avec une ou plusieurs fondations est envisagé.

## 3.2 Rendez-vous LECTURE en PMI

### Description de l'action

L'action consiste à organiser des animations lecture pour les petits et leurs parents dans les salles d'attente des Permanences maternelles et infantiles du département.

Ces animations se déroulent à raison d'une séance de 2 à 3 heures par semaine. L'animateur installe dans la salle d'attente des tapis, des coussins et ouvre des malles de livres.

Selon l'âge des enfants présents et leur demande, l'animateur fait des lectures à haute voix, raconte des histoires ou lit des livres avec eux.

L'animateur dialogue aussi avec les parents présents, répond à leurs questions ou leur présente des livres correspondant à l'âge de leurs enfants.

Les livres proposés sont sélectionnés pour la tranche d'âge des 0-5 ans, et prêtés par les bibliothèques ou médiathèques municipales.

Cette action a été menée de manière expérimentale depuis janvier 2010 dans les quatre PMI de l'île de Cayenne.

Environ 1 700 enfants et 1 340 parents ont été touchés par cette action. Le personnel médical des PMI a fait des retours très positifs sur cette expérience, constatant que les parents sont beaucoup plus disponibles et les enfants plus calmes lors des consultations les jours des rendez-vous lecture.

### Plan de déroulement de l'action

2011 : Poursuite de l'action sur l'île de Cayenne et montage de l'action sur les zones de Kourou et de Saint Laurent du Maroni.

Mobilisation des partenaires financiers.

Accompagnement des prestataires pour l'organisation des activités, la formation du personnel.

2012-2013 : poursuite de l'action sur le littoral et proposition d'étendre l'action dans les dispensaires des communes rurales.

### Les objectifs :

- Organiser des animations régulières livres et lecture dans les PMI
- Faciliter l'accès aux livres et à la lecture des populations peu lettrées et peu francophones.
- Contribuer à l'éveil des tout-petits et à l'entrée dans l'écrit et la lecture pour les moins de sept ans.

### Les résultats attendus :

- Éveiller l'intérêt des parents pour le livre et la lecture.
- Inviter les adultes en difficulté avec l'écrit et la langue française à en découvrir les aspects ludiques.
- Lutter contre l'illettrisme en permettant aux enfants de rentrer dans l'univers de l'écrit et en permettant aux adultes d'entretenir leurs compétences de base.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DJSCS, DAC, CAF Guyane, le Conseil Général, CUCS des communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Saint Laurent du Maroni, Kourou, réseau des bibliothèques et de médiathèques de Guyane
- Partenaires nationaux : le réseau « Des livres qui relie »

### Les financements :

- Coût prévisionnel annuel de l'action : 28 000 euros
- Coût de la formation pour les animateurs pour 2011 : 7 000 euros
- Pour l'année 2011, l'action pour la zone de l'île de Cayenne est cofinancée par la DJSCS et la CAF Guyane.
- La participation financière des partenaires institutionnels est en cours de négociation pour l'extension sur les communes de Kourou et de St Laurent du Maroni.



## Action 4 : Permettre la socialisation en milieu francophone des enfants de 2 et 3 ans

## 4. Petite enfance et éveil aux savoirs

### Description de l'action

Cette action sera ouverte aux enfants entre 1 et 3 ans, accompagnés de leur mère ou de leur père. L'idée est de permettre à des enfants de familles peu ou non francophones et peu lettrés de bénéficier d'activités d'éveil et d'apprentissage en français.

Dans de nombreuses familles guyanaises, les parents ne sont pas familiarisés avec les jeux et les jouets d'éveil qui favorisent et entraînent la perception, la mémorisation, le raisonnement et la conceptualisation et ne connaissent pas d'activités qui vont préparer leurs enfants à l'entrée à l'école.

Pour cette activité, les enfants seront accueillis avec leurs parents. En effet, cette action n'a pas vocation à être un lieu d'accueil permanent pour la petite enfance, avec ce que cela implique en matière d'aménagement des locaux et de mise à disposition de personnel.

Chaque animation comprendra plusieurs temps :

1. Un temps d'accueil des familles par les animateurs : quelques minutes pour échanger des nouvelles et se préparer aux activités.
2. Un temps d'animation séparée : durant environ une heure les petits seront encadrés par des animateurs qui les initient aux jeux éducatifs (montage, démontage, assemblage, comptage, coloriage et manipulations diverses). Pendant ce temps les parents bénéficient d'un temps d'apprentissage du français, essentiellement en communication orale.

Un temps d'animation partagée : les parents et les enfants se retrouvent ensemble et les animateurs leur proposent des jeux, des chants, des comptines, des lectures. Ce temps permettra aux familles expérimenter des activités ludiques et éducatives communes.

### Plan de déroulement de l'action

2011 : Organisation de l'action et recherche de financement. Lancement de l'actions sur un ou deux lieux à titre expérimental.

2012 : Analyse de l'expérience 2011. Modification du projet selon les résultats. Extension de l'action.

### Les objectifs :

- Permettre aux tout-petits de participer régulièrement à des activités d'éveil et de découverte.
- Faciliter l'accès aux livres et aux jeux des enfants et de familles défavorisées.
- Contribuer à l'éveil des tout-petits et préparer leur entrée à l'école

### Les résultats attendus :

- Contribution à l'éveil et au développement de l'enfant
- Contribution à l'intégration des enfants en milieu scolaire
- Promotion des activités éducatives auprès des parents

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DJSCS, DAC, CAF Guyane, UDAF, ludothèques et associations oeuvrant dans le secteur de la petite enfance.

### Les financements :

- Le chiffrage de l'action est en cours.
- Ce projet sera déposé dans le cadre de l'appel d'offre du Fonds d'expérimentation jeunesse pour l'outremer 2011.

# Action 5 : Poursuivre les efforts en matière de scolarisation des enfants de 3 ans

## 5. Dresser une cartographie de la scolarisation des enfants de 3 ans

### Description de l'action

Les chiffres de la rentrée 2010, fournis par le service statistique du Rectorat de Guyane, font apparaître que 1035 enfants nés en 2006, 2007 et 2008 sont inscrits sur les listes d'attentes des écoles maternelles.

On peut penser que ces chiffres sont sous-estimés car ils ne concernent que les enfants dont les parents ont fait une démarche d'inscription.

C'est pourquoi, au delà du nombre d'inscriptions en liste d'attente, il serait intéressant de croiser des données issues de différents recueils afin d'avoir une vision plus exacte des besoins et des demandes sur l'ensemble du territoire guyanais.

A cette fin, la Préfecture de Guyane va mobiliser les services de l'INSEE, le service statistique du Rectorat et le service de cartographie territoriale du Centre ressources de la politique de la ville afin que les données des différentes sources soient croisées et traitées.

Ce travail donnera lieu à la publication et la diffusion, notamment en collaboration avec l'Observatoire de la non-scolarisation du Rectorat, d'une cartographie de l'état de la scolarisation des enfants de 3 ans faisant ressortir les zones dans lesquels les besoins sont les plus criants.

### Plan de déroulement de l'action

2011 : Mobilisation des partenaires institutionnels et des opérateurs.

Début du travail de recueil et traitement des données.

2012 : Publication et diffusion de la cartographie.

Début des travaux pour la négociation de solutions adaptées.

### Les objectifs :

- Développer des outils de suivi et de visualisation de l'état d'avancement de la scolarisation des enfants de 3 ans sur l'ensemble du territoire guyanais.
- Mettre ses outils à la disposition des collectivités territoriales, des services de l'Etat et des partenaires concernés par cette problématique.

### Les résultats attendus :

- Aide à la prise de décision pour l'ouverture de classes et/ou d'établissements scolaires.
- Diminution des listes d'attente pour l'entrée à l'école

### Les partenaires mobilisés :

Partenaires locaux : Préfecture, Rectorat de Guyane, Municipalités, Conseil Régional, Conseil Général, INSEE, Centre ressources politique de la ville, associations œuvrant pour la scolarisation des enfants.

Partenaires nationaux: Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'Outremer.

### Les financements :

Ce projet est piloté directement par la Préfecture de Guyane.

## Action 6 : Développer les programmes d'actions éducatives familiales

## 6.1 Lire en quartier sur l'île de Cayenne

### Description de l'action

L'action consiste à organiser des rendez-vous lecture pour les petits et leurs parents dans **sept quartiers prioritaires** sur les communes de Cayenne, de Rémire Montjoly et de Matoury.

Ces rendez-vous se dérouleront deux fois par mois dans chaque quartier et seront animés par une animatrice lecture. Chaque animation sera composée d'un temps de lecture à haute voix d'albums jeunesse, d'un temps d'activités à partir de ces lectures (marionnettes, dessins, jeux) et d'un temps de lecture ou de découverte des livres mis à disposition.

L'animatrice lecture sera accompagnée d'intervenants bénévoles pour assurer l'encadrement des enfants et faciliter le dialogue avec les adultes.

Les rendez-vous lecture seront organisés en partenariat avec la bibliothèque départementale Alexandre Franconie de Cayenne et la médiathèque Jules Eglantin de Matoury, qui mettront des livres à disposition pour les animations. Une collaboration avec les associations de quartier est également prévue pour le prêt des locaux et l'information du public.

Il est également prévu des animations ponctuelles : lecture à thème, concours, spectacle de marionnettes, récital de contes. Ces événements ponctuels permettent d'attirer de nouveaux jeunes lecteurs et de mobiliser le public adulte en intéressant les parents au rendez-vous lecture.

Les rendez-vous lecture existent depuis janvier 2010, ont d'abord été organisés sur trois quartiers de Cayenne et de Matoury, et ont accueilli 878 enfants en 2010. L'activité fonctionne actuellement sur cinq quartiers. Deux quartiers supplémentaires seront touchés sur la commune de Cayenne à partir du mois de mai 2011.

A partir du mois de septembre 2010, des rendez-vous lecture, plus spécialement destinés aux adultes, seront organisés dans les points d'attente de la CAF et des agences locales d'insertion.

### Les objectifs :

- Organiser des animations régulières livres et lecture dans les quartiers prioritaires des trois communes de l'île de Cayenne.
- Faciliter l'accès aux livres et à la lecture des populations peu lettrées et peu francophones.
- Contribuer à la découverte de la lecture sous toutes ses formes.

### Les résultats attendus :

- Éveiller l'intérêt des parents pour le livre et la lecture.
- Inviter les adultes en difficulté avec l'écrit et la langue française à en découvrir les aspects ludiques.
- Lutter contre l'illettrisme en permettant aux enfants de rentrer dans l'univers de l'écrit et en permettant aux adultes d'entretenir leurs compétences de base.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DJSCS, DAC, CUCS des communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Bibliothèque départementale Alexandre Franconie de Cayenne, Médiathèque municipale Jules Eglantin de Matoury, Bibliothèque municipale de Rémire Montjoly.

### Les financements :

- Coût prévisionnel annuel de l'action : 16 000 euros

Cette action est co-financée pour l'année 2011 par la DAC, la DJSCS, les CUCS de Cayenne et de Rémire-Montjoly.

## 6.2 Les malles d'alphabétisation familiale

### Description de l'action

L'action a pour objet de constituer des malles dans lesquelles on trouvera du matériel et des fiches pratiques pour mener « en famille » des activités de lecture, d'écriture, de pratique du français, de raisonnement logique et de mathématiques.

Les animateurs et les formateurs qui souhaiteront organiser ou animer des activités éducatives familiales y trouveront des idées, des supports, du matériel pour mener des activités ancrées dans la vie guyanaise.

Un groupe de travail réunissant les équipes du centre de ressources régional et du centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants (CASNAV) constituera le contenu des malles en élaborant les activités et les supports.

Il y aura plusieurs malles dont le contenu variera selon les tranches d'âge des enfants et/ou les communautés culturelles et les langues pratiquées sur les différentes parties du territoire.

Ces malles seront mises à la disposition de l'ensemble des acteurs du réseau PREFOB (association, centre de formation, établissements scolaires, médiathèques, etc.) par l'intermédiaire du centre ressources Kaleda et du CASNAV.

Des présentations des malles seront proposées avant leur mise à disposition.

### Plan de déroulement de l'action

2011 : Constitution du groupe de travail qui sera conduit par le centre régional de ressources Kaleda et le CASNAV. Chiffrage du projet. Production d'une première malle pour fin 2011

2012 : Mise en circulation de la première malle. Suivi de l'utilisation. Fabrication et mise en circulation d'une deuxième malle dans le second semestre 2012.

2013 :

### Les objectifs :

- Développer du matériel pédagogique pour les animateurs et formateurs professionnels ou bénévoles.
- Promouvoir les actions éducatives familiales en proposant des activités correspondant aux contextes linguistiques et culturels locaux.
- Concevoir des activités pouvant intéresser à la fois les adultes et les enfants.

### Les résultats attendus :

- Développement des actions éducatives familiales dans des lieux variés.
- Production de matériel pédagogique local
- Développement du partenariat.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DJSCS, Rectorat, CASNAV, Centre de ressources Kaleda, CUCS de Cayenne.
- Cette action est menée dans le cadre des actions partenariales du PREFOB Guyane. L'ensemble des membres du comité de pilotage suivent cette action.

### Les financements :

- Le coût général de cette action est en cours de chiffrage. Il comprendra essentiellement le coût de la fabrication et de la reproduction des malles et de leur contenu. On prévoit également un petit budget pour rémunérer des intervenants spécialisés (marionnettistes, musiciens, illustrateurs) qui seront appelés à intervenir lors de l'élaboration du contenu des malles.

### Description de l'action

Depuis 2007, à la demande des usagers, plusieurs CICEB organise des modules d'apprentissage des savoirs de base et de la langue française sur le thème de l'accompagnement de la scolarité des enfants : le cadre institutionnel de l'école, les activités des enfants, le dialogue avec les enseignants, les circuits d'orientation et les filières.

Jusqu'alors ces activités ont donné lieu, entre les formateurs d'adultes et les personnels de l'éducation nationale, à des partenariats informels, surtout basés sur des relations interpersonnelles.

Etant donné la demande exprimée par les usagers en ce domaine, et afin de consolider le travail au delà de la bonne volonté des professionnels, cette action consistera à structurer et améliorer ces actions, par la mise en place d'un travail collaboratif entre les formateurs des adultes et le personnel de l'éducation nationale (directeur d'école, principal de collège, inspecteur ou conseiller pédagogique).

Dans le cadre de sa mission d'échange et de mutualisation des pratiques, le centre ressources Kaleda, réunira les formateurs intéressés par cette thématique afin de mettre en commun et de formaliser les scénarii pédagogiques et les supports déjà produits.

Parallèlement, les services du rectorat mobiliseront leurs personnels pour leur présenter les actions du PREFOB et leur proposer de s'engager dans un travail collaboratif d'échange de compétences avec le réseau des ateliers de formation de base.

Concrètement, ce travail permettra :

- aux formateurs des ateliers de formation de base d'avoir recours à un réseau identifié de personnels de l'éducation nationale qu'ils pourront solliciter pour des interventions ou du travail en commun.
- aux personnels de l'éducation nationale de connaître le réseau de formation de base des adultes, d'y avoir recours pour répondre aux demandes des parents, de les solliciter pour des travaux communs.

### Les objectifs :

- Proposer aux adultes-parents en formation de base des activités pour mieux appréhender l'école .
- Aider les parents à mieux suivre la scolarité de leurs enfants en particulier lors des phases d'orientation.

### Les résultats attendus :

- Développer le travail collaboratif entre l'Education nationale et la formation professionnelle
- Favoriser un meilleur contact entre les parents et l'école
- Aider à l'intégration scolaire des enfants

### Les partenaires mobilisés :

- Rectorat de Guyane, réseau PREFOB des ateliers de formation de base, centre régional de ressources Kaleda, Pôles locaux d'animation du PREFOB Guyane.
- Cette action est menée dans le cadre des actions partenariales du PREFOB Guyane. L'ensemble des membres du comité de pilotage suivent cette action.
- Cette action sera menée en cohérence avec le dispositif Ouvrir l'école aux parents pour l'intégration.

### Les financements :

Cette action ne nécessite pas de financements spécifiques puisqu'elle consiste surtout en la coordination de réseau. Toutefois, un budget sera nécessaire pour l'organisation des réunions plénières et éventuellement la reprographie de documents.



## 6.4 Apprendre en famille

### Description de l'action

Les équipes de formation des CICEB et Centres de formation de base et d'animation en zone rurale (cf. pages 32 et 33) sont incitées à proposer des activités éducatives familiales incluses dans le programme de formation des adultes.

Ces activités éducatives familiales permettent aux apprenants-parents de partager des temps de formation avec leurs enfants et donc d'engager des activités communes autour de nouvelles connaissances, que ce soit le français, la lecture, l'écriture, les mathématiques de base, etc.

Ces activités peuvent prendre des formes diverses :

Réalisation de projet, par exemple la création et la représentation d'un spectacle de marionnettes

Des visites de découvertes, monuments, sites naturels etc.

Des échanges de savoirs

Etc.

Depuis 2007, les équipes des CICEB ont expérimenté différentes formules de ces actions. Le bilan de ces actions expérimentales a fait apparaître l'intérêt des activités éducatives familiales pour la motivation des apprenants, leur investissement dans la formation, l'évolution de leur regard sur l'école et la scolarisation de leurs enfants.

Ce bilan positif incite le réseau à renforcer ce volet durant la période 2011-2013. Un groupe de recherche action sera mis en place pour formaliser et analyser ces pratiques.

### Les objectifs :

- Développer des activités éducatives familiales dans les formations de base réservées aux adultes.
- Favoriser les échanges de savoirs inter-générationnels en mettant en valeur les compétences des parents-apprenants.

### Les résultats attendus :

- L'entrée dans les familles de nouvelles activités partagées autour de l'écrit et du français.
- Un investissement renforcé dans la formation pour les parents et dans la scolarité pour les enfants.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DIECCTE, Pôle Emploi, Agence départementale d'insertion, Conseil Régional, DJSCS, DAC, Communes d'implantation.
- Partenaires locaux : Bibliothèques et médiathèques, réseau d'éducation à la santé, réseau d'éducation à l'environnement, associations de quartiers

### Les financements :

Le travail des formateurs est déjà couvert puisque ces activités entrent dans les heures de formation dispensées dans les CICEB et les UFB.

Parfois un financement complémentaire est nécessaire pour l'achat de matériel exceptionnel ou pour du transport.

## Action 7 : Développer les centres de découvertes sur les pratiques de lecture et d'écriture

## 7. Classes de découvertes du livre et de pratique de l'écriture.

Une réflexion sur ce projet est actuellement en cours au sein des services du rectorat de Guyane.

Mme l'inspectrice référente pour la prévention de l'illettrisme a mobilisé un petit groupe de travail qui a pris connaissance de l'action des CALE de l'académie de la Réunion.

Les pistes de travail explorés à la Réunion paraissent riches et particulièrement intéressantes. Toutefois il semble que le transfert du fonctionnement des CALE ne soit pas possible en Guyane, notamment compte tenu des moyens humains et matériels déployés à la Réunion et qui ne sont pas accessibles à notre académie.

Toutefois se basant sur l'idée de classes et d'activités de découvertes du livre, de la lecture et de l'écriture, l'équipe du rectorat de Guyane proposera des actions expérimentales pour la rentrée 2011 en s'inspirant des pratiques formalisées et analysées à la Réunion.

## Action 8 : Extension des dispositifs existants de l'Education nationale en direction des élèves en difficultés

# Dispositifs existants de l'éducation nationale en direction des élèves en difficultés

## Objectifs :

- Prendre en charge tous les élèves confiés à l'école.
- Lutter contre l'échec scolaire.
- Elever les niveaux de qualification et offrir à tous les élèves les mêmes chances de parvenir à l'excellence.
- Construire un parcours de réussite pour chaque élève
- Accompagner les parents

## Résultats attendus :

Amélioration des résultats scolaires et création d'un climat favorisant la réussite.

## Partenaires mobilisés

L'ACSE et DJSCS pour certains dispositifs, diverses associations locales et nationales (agrées par le MEN) et collectivités locales.

## Financements

Education Nationale ; ACSE ; Collectivités locales ; FSE.

Tout au long de l'année scolaire ; certaines actions se font également durant les vacances scolaires (stages de remise à niveau, école ouverte, DERSL) ou le péri-scolaire (prise en charge de petit groupe d'élèves de 5 à 6 max, accompagnement de parent pour un meilleur suivi des enfants scolarisés)

- L'aide personnalisée
- **Ecoles de la réussite**
- Formation en FLS des enseignants
- Groupe de formateurs 1er et 2nd degré
- Coup de pouce clé
- Dispositif expérimental de réussite scolaire au Lycée
- Plate-forme de la MGI de lutte contre le décrochage
- les classes relais et les ateliers relais
- Internats d'excellence
- PPRE
- Stage de remise à niveau CM1/CM2
- Accompagnement éducatif
- Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration
- La mallette des parents
- Ecole ouverte
- CESC (actions de prévention dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté)
- **Dispositif des intervenants en langue maternelle**
- **Guichet unique du CASNAV**

## 8.1 Dispositif « Ecoles de la réussite »

### Description de l'action

Dans un contexte de très forte poussée démographique et de difficultés importantes de maîtrise de la langue, l'académie, la préfecture et les collectivités s'engagent résolument autour d'un projet innovant visant l'amélioration des résultats scolaires des élèves : un engagement partagé traduit par la mise en place du label « école de la réussite ».

Les écoles concernées bénéficient de moyens supplémentaires humains (enseignants), financiers, matériels (dotation de BCD et d'équipements informatiques) et de formation (en FLS).

Ces moyens sont mobilisés pour expérimenter des actions pédagogiques innovantes mettant en œuvre la différenciation pédagogique, l'organisation par groupe de besoin des élèves, et une gestion différente et adaptée du temps des apprentissages.

Les écoles bénéficiant de ce label sont choisies selon plusieurs critères dont la stabilité et la dynamique de l'équipe enseignante, les difficultés rencontrées dans l'amélioration des résultats des évaluations nationales, la dynamique de progrès déjà amorcée. Un projet contractualisé pour l'année scolaire est validé et un enseignant surnuméraire est affecté à l'école. Le directeur de l'école assure le suivi du projet et produit les bilans.

Dans chaque école, un enseignant surnuméraire intervient plus particulièrement, dans les classes de CM2 pour préparer le B2i et dans les classes de CE1 pour améliorer les résultats aux évaluations nationales

Les pistes pédagogiques explorées favorisent la différenciation pédagogique, le suivi de progressions par niveau, harmonisées au sein du cycle, la prise en compte des composantes de l'apprentissage de la lecture en proposant une organisation détaillée de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par périodes, dans les classes du cours préparatoire.

Actuellement ce sont 2 500 élèves, soit 8 % des effectifs de l'académie, qui sont d'ores et déjà engagés dans ce projet.

### Les objectifs :

- Améliorer les résultats scolaires des élèves
- Favoriser la maîtrise de la langue française

### Les résultats attendus :

- Améliorer les résultats scolaires des élèves
- Favoriser la maîtrise de la langue française

### Les partenaires mobilisés :

Personnel du rectorat mobilisée : IEN, équipe de circonscription, directeur d'école.

Partenaires locaux : Préfecture, collectivités locales.

### Les financements :

Le financement de ce dispositif est assuré par le ministère de l'éducation nationale.

Des postes non pourvus au mouvement (CLAD...) ou par l'ouvertures de classe sans local disponible

### Description de l'action

Le Centre d'accueil et de scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) a un rôle important en Guyane, où il a, notamment, **mis en place en 2005**, sous l'impulsion de Monsieur le Recteur BLANQUER, un **GUICHET UNIQUE** pour l'accueil et l'affectation des élèves nouvellement arrivés en Guyane.

Ce guichet unique permet de coordonner l'action des différents partenaires, de centraliser en un même lieu tous les documents et procédures nécessaires à la scolarisation et ainsi de faciliter les démarches administratives des familles.

Dans le cadre de l'accueil au guichet unique, tout enfant ou adolescent nouvellement arrivé en Guyane, de 11 à 16 ans, bénéficie d'une évaluation qui met en évidence :

- ses savoir-faire en langue française, pour déterminer s'il est un débutant complet ou s'il maîtrise des éléments du français parlé ou écrit ;
- son degré de familiarisation avec l'écrit quels que soient le système d'écriture et leur degré de maîtrise dans certaines disciplines (mathématiques par exemple...). Les résultats de ces évaluations permettront d'élaborer les réponses pédagogiques les mieux adaptées au profil de chacun d'entre eux.

Les outils d'évaluations spécifiques à la Guyane sont élaborés et fournis par le CASNAV.

Les enseignants de CLA-NSA ainsi que les Conseillers d'Orientation Psychologues participant à cette évaluation remplissent une fiche individuelle de résultats et proposent une orientation.

Une commission d'orientation et d'affectation se réunit à une fréquence mensuelle ou bimensuelle.

En ce qui concerne le littoral, il existe deux commissions : l'une pour le bassin de CAYENNE et de KOUROU, et une seconde pour le bassin de SAINT LAURENT DU MARONI.

### Les objectifs :

- Favoriser l'intégration scolaire des élèves nouvellement arrivés dans les établissements du second degré
- Faciliter les démarches relatives à l'inscription

### Les résultats attendus :

- Amélioration des conditions d'accueil des familles des Nouveaux Arrivants de 12 à 16 ans
- Une meilleure concertation et un échange d'informations entre les différents acteurs en contact avec les Nouveaux Arrivants

### Les partenaires mobilisés :

- CIO, DIVISCO, MGI et établissements scolaires
- Réseau associatif, PREFOB

### Les financements :

Le guichet unique est une mission du CASNAV.

## Description de l'action

Le rectorat de la Guyane a mis en place un *dispositif adapté à la spécificité et à la diversité culturelle de la population*.

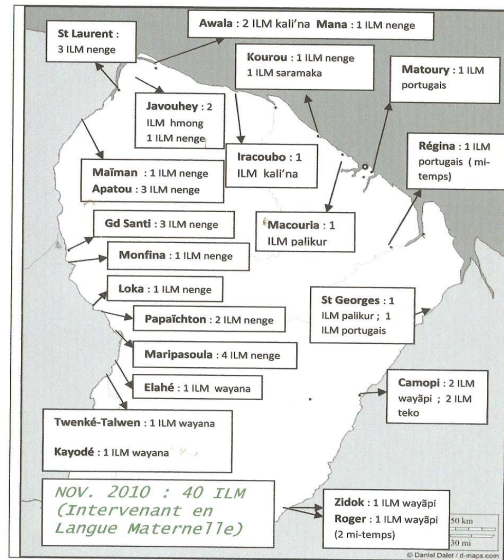
Les Intervenants en Langue Maternelle (quarante actuellement) interviennent dès l'école maternelle, en milieu monolingue non francophone, linguistiquement et culturellement étranger à la langue et à la culture de l'école française.

Ils ont pour mission d'aider les élèves à s'approprier l'école et de leur donner la possibilité de développer leur maîtrise de leur langue et de valoriser leur culture afin de faciliter l'acquisition du français, langue de scolarisation (FLS) ou français langue seconde.

Les ILM sont des locuteurs natifs de la langue maternelle des élèves qui leur sont confiés. Chargés d'activités éducatives et de médiation, ils maîtrisent la langue, connaissent la culture locale des élèves qui leur sont confiés. Ils ont des qualités d'éducateur et relationnelles pour mener à bien leur fonction de médiateur entre l'école, les élèves et leurs familles.

Ils travaillent en collaboration avec les enseignants et prennent en charge des groupes d'élèves de la maternelle au CE1 parlant la même langue qu'eux. Ils mènent des activités de structuration de la langue et de la culture maternelles. Ils jouissent d'une reconnaissance indéniable auprès de la population locale

**9 langues enseignées dans le cadre du dispositif :** kali'na et wayana (langues karib), teko et wayāpi (langues tupi-guarani), palikur (langue arawak), nenge tongo (variantes aluku et ndyuka), saamaka tongo, Hmong, portugais.



## Les objectifs :

- Améliorer les résultats scolaires des élèves
- Favoriser la maîtrise de la langue française

## Les résultats attendus :

- Augmenter les taux de réussite aux évaluations nationales CE1 et CM2
- Maîtrise des compétences du Socle commun de connaissances et de compétences

## Les partenaires mobilisés :

- Pôle emploi pour les ILM encore en CAE ou en CUI
- Préfecture
- IRD/CNRS

## Les financements :

Le dispositif ILM étant devenu une priorité académique et ministérielle, Madame le Recteur ROBINE a obtenu, en juillet dernier, l'attribution de supports pérennes qui ont permis le réemploi des ILM dont les contrats n'avaient pu être reconduits ou qui arrivaient à échéance.

Cette dotation a confirmé l'annonce qu'avait faite Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, Porte-parole du gouvernement, lors de son déplacement en Guyane les 29 et 30 janvier 2010, relative à la pérennisation du dispositif des « Intervenants en Langues Maternelles », élément essentiel de la prévention de l'illettrisme.

Cette pérennisation du dispositif permettra, dans les années qui viennent, de doter les ILM d'un « statut particulier ». D'ores et déjà, 12 supports d'emploi ont été débloqués pour la rentrée 2010. Il en sera de même pour les années qui viennent, à raison de 10 postes par année.



# AXE 3 : MESURES SPÉCIFIQUES EN DIRECTION DES ADULTES FAVORISANT L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES CLÉS



# Situation locale

*Le champ de la formation recouvre toutes les actions qui visent à l'apprentissage des savoirs de base y compris de la langue française et toutes celles qui contribuent au transfert et au maintien des acquis en dehors de la situation de formation.*

*Ces actions concernent le secteur de la formation des adultes, de la formation continue, de l'accès aux biens culturels, de l'insertion sociale et professionnelle. Dans le PREFOB Guyane, elles se déroulent principalement dans et autour des ateliers permanents (CICEB, UFB, Centres ruraux)*

## Formation de base : un enjeu pour l'accès au monde du travail et pour le maintien dans l'emploi .

Selon les communautés, les représentations du travail, les valeurs qui peuvent y être liées sont extrêmement différentes. Le monde du travail, de l'emploi est dominé par le modèle européen de l'entrepreneuriat et du salariat qui est loin d'être partagé par l'ensemble de la population.

En effet nombres de communautés ne sont pas familiarisées avec le travail salarié tel qu'on l'entend, avec un contrat, un temps de travail et une rémunération et surtout des droits et des devoirs. Le modèle d'activités rémunératrices multiples, permanentes ou ponctuelles, selon la demande est également répandue.

Les deux modèles coexistent et cette coexistence tacite est souvent source de malentendu et de confusion.

Il est réellement essentiel de prendre en compte ces paramètres pour réfléchir à des actions contribuant à l'accès ou au maintien dans l'emploi ou au développement de solutions viables d'auto-suffisance économique.

En 2006, on compte 54.700 emplois (dont 47.000 emplois salariés), pour une population active de 79.000 personnes.

La projection démographique prévoit que la population active va passer à plus de 100.000 personnes en 2012.

Par simulation on peut annoncer un besoin d'une augmentation de 40 % de l'emploi existant en 6 ans, soit une création de 3.500 emplois chaque année. Le secteur public étant déjà surreprésenté, on ne peut compter sur une création d'emploi massive dans ce secteur.

D'où le défi du secteur privé : créer 15.000 emplois en 6 années !

En %		Guadeloupe	Guyane	Martinique	France métropolitaine
1982 à 1990	activité	41,5	56,2	28,7	7,6
	emploi	27,2	39,5	19,5	4,3
1990 à 1999	activité	11,0	28,6	5,5	4,7
	emploi	6,6	18,7	5,4	1,9
1999 à 2005	activité	2,4	22,3	1,1	7,5
	emploi	9,4	24,0	11,4	8,8
1982 à 2005	activité	60,8	145,7	37,3	21,1
	emploi	48,3	105,2	40,3	15,6

*Source : Insee, recensements de la population 1982, 1990, 1999, exploitation principale*

**L'accès au monde du travail, l'insertion professionnelle est un objectif indirect des programmes de formation de base. Pendant les formations, les apprenants ont l'occasion d'acquérir ou de perfectionner leurs connaissances sur le monde économique. Certains découvrent des métiers, des branches professionnelles; d'autres se familiarisent avec les codes de comportements ou de communication attendus par les employeurs ou les équipes de travail. Mais tous sont particulièrement demandeurs de connaître les rudiments indispensables de la législation du travail et des entreprises. La recherche d'emploi, le monde de l'entreprise, la création d'activités sont donc des thèmes permanents abordés dans toutes les formations du programme.**

## Action 9 : Mesures en faveur des publics en emploi

## 9.1 Le dispositif « Travailler & Apprendre »

### Description de l'action

Le dispositif «Travailler & Apprendre » vise à développer l'accès aux compétences de base en milieu de travail. Il est accessible aux demandeurs d'emploi et aux salariés ainsi qu'aux entreprises dans le cadre de leurs plans de formation.

Trois services complémentaires sont mis en place :

**Le service d'animation** est chargé des missions d'animation, de diffusion de l'information, de sensibilisation pour intéresser, mobiliser le public et diffuser au mieux l'information auprès des salariés, des chefs d'entreprise et des partenaires sociaux.

**Un service de diagnostic et d'évaluation** : des professionnels proposent des diagnostics et des analyses des besoins en formation pour les entreprises et reçoivent les individuels pour des évaluations. Ce service évalue les besoins en formation de base en regard des tâches à effectuer sur le poste de travail.

**Un service formation** qui propose des parcours de formation personnalisés à un public ciblé : salariés en cours d'emploi, salariés sous contrat aidé, stagiaires de la formation professionnelle, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, exploitants agricoles et demandeurs d'emploi ayant précédemment occupé un poste de travail. L'UFB offre différentes formules de formation adaptées aux demandes.

Ces deux derniers services forment les unités de formation de base en milieu de travail (UFB)

Pour la période 2011-2013, trois UFB fonctionnent :

L'UFB de Cayenne couvre l'île de Cayenne et les communes de l'Est guyanais (Roura, Régina, Saint Georges de l'Oyapock). Cette UFB dispose de 60 places permanentes afin d'accueillir environ 180 personnes par an.

L'UFB de Kourou couvre les communes de Kourou, Macouria, Montsinneiry, Sinnamary et Iracoubo. Cette UFB dispose également de 60 places permanentes.

L'UFB de l'Ouest couvre les communes de Saint Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo et Apatou. Cette UFB dispose de 40 places permanentes pour accueillir environ 120 personnes à l'année.

### Les objectifs :

- proposer une offre permanente de formation de base aux travailleurs et aux entreprises de Guyane.
- développer des démarches de diagnostic et de formation à destination des entreprises ou collectivités souhaitant mettre en place un plan de formation incluant de la formation de base.

### Les résultats attendus :

- la promotion de la formation tout au long de la vie ;
- l'augmentation du niveau général de qualification des travailleurs par l'ouverture d'actions de formation de base aux salariés et aux entreprises et par le renforcement du lien entre formation de base et milieu de travail.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DIECCTE, Pôle Emploi, Agence départementale d'insertion, Conseil Régional, AGEFOS PME, AGEFIPH, AREF BTP, CNFPT.
- Prestataires : Boutique de gestion de Guyane - BGE, GRETA Ouest, Association consulaire interprofessionnelle de formation - ACIF.

### Les financements :

- Coût du dispositif pour 2011 : 430 626 euros hors participation des OPCA
- Coût prévisionnel 2011-2013 : 1 404 685 euros hors participation des OPCA
- Participation du Fonds social européen à hauteur de 54%

# Action 10 : Mesures en faveur des publics en insertion et des autres publics

# 10.1 Le dispositif « Savoirs & Cultures »

## Description de l'action

La demande d'alphabétisation et d'apprentissage du français est très importante et concerne un large panel de population, quelque soit l'âge et le statut. Afin de répondre à cette demande, il est nécessaire non seulement de proposer des formations mais aussi des activités permettant de maintenir et de développer les connaissances et de créer une véritable dynamique d'accès aux biens culturels et au savoir.

Ouvert à l'ensemble de la population, le dispositif « Savoirs & Cultures » appuie son intervention sur la mise en réseau et la structuration du travail coopératif. Concrètement ces principes se déclinent par :

- La constitution de **réseaux locaux d'éducation de base** dans les communes principales qui regroupent des opérateurs et intervenants, c'est-à-dire les organismes de formation, les associations et les structures des collectivités locales qui mènent des actions d'éducation de base sur les champs de la prévention et de la formation. Ces réseaux sont animés par des **services de coordination et d'animation**.
- La création des **centres interculturels d'éducation de base (CICEB)** sur l'ensemble de la bande littorale guyanaise, qui offrent des formations de base et qui servent de point d'ancrage aux réseaux locaux.

Pour la période 2011-2013, cinq CICEB fonctionnent :

Pour Cayenne et Rémire-Montjoly, deux CICEB offrent une capacité d'accueil de 100 places permanentes.

Le CICEB de Matoury accueille 40 usagers en permanence.

A Kourou, le CICEB dispose d'une capacité d'accueil de 60 places permanentes et assure deux jours de formation décentralisée à Sinnamary.

A St Laurent du Maroni, le CICEB ouvre 80 places de formation, et assure quatre après-midi par semaine des formations dans trois quartiers prioritaires du CUCS.

L'ensemble des cinq CICEB reçoivent en formation entre 650 et 700 personnes par an.

## Les objectifs :

- proposer des activités de formation et d'animation en lien avec l'environnement et la vie quotidienne des personnes souhaitant acquérir ou développer des savoirs et des compétences de base .
- Concourir à l'accès de tous à l'éducation de base par la mise en place d'un dispositif pérenne de formation ouvert à un large public cherchant à acquérir les compétences de base nécessaires à la vie quotidienne en Guyane

## Les résultats attendus :

- instaurer une dynamique locale autour de la problématique de l'éducation de base en favorisant la coordination des actions et en aidant les intervenants variés à agir en complémentarité.
- Favoriser la construction de la cohésion sociale par l'apprentissage des compétences clés permettant la rencontre, les échanges et l'interaction des communautés de Guyane et l'acquisition de compétences civiques pour apprendre à vivre ensemble.

## Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DIECCTE, Pôle Emploi, Agence départementale d'insertion, Conseil Régional, DJSCS, DAC, CUCS des communes de Cayenne, Matoury, Saint Laurent du Maroni, Kourou, ...

## Les financements :

- Coût des CICEB pour 2011 : 989 669,45 euros
- Coût prévisionnel CICEB 2011-2013 : 3 397 411 euros
- Participation du Fonds social européen à hauteur de 50%

## 10.2 Le dispositif « Apprendre en zone rurale »

### Description de l'action

Compte tenu de la situation spécifique des communes difficiles d'accès (notamment sur la zone du Maroni) et isolées tant du point de vue géographique que du point de vue culturel et social, la question du sens à donner à l'acquisition de l'écrit, de la langue française et de l'ensemble des compétences de base et par conséquent de la motivation à s'investir durablement dans la formation se pose de façon centrale.

Ce dispositif appuie son intervention sur la mise en place de structures permanentes de formation de base et d'animation culturelle dans les communes rurales et notamment dans les communes du Maroni et de l'Oyapock ainsi que sur la mise en réseau de ces structures. La création des centres de formation de base et d'animation culturelle s'appuie sur :

- la mise en place d'une équipe permanente formée d'au moins deux intervenants assurant des temps de formation mais aussi l'animation d'un programme d'activités variées. Cette équipe fonctionne avec le soutien d'un coordinateur assurant le lien entre le centre en commune et le siège de l'organisme gestionnaire.
- l'ouverture d'un lieu unique de formation et d'animation offrant à la population différentes modalités de formation aux savoirs de base et des activités permettant un investissement des acquis de formation.
- la mise en réseau des centres de formation de base et d'animation culturelle afin de compenser l'isolement des communes en favorisant les échanges et la professionnalisation des équipes, et maintenir ainsi une dynamique d'action.

La formation de base couplée avec l'animation culturelle et sociale est conçue comme un outil permettant d'acquérir et d'utiliser des connaissances sur l'éducation, la santé, la création d'activités, les droits des femmes, la gestion de l'environnement, etc.

Pour la période 2011-2013, cinq centres de formation de base et d'animation sont ouverts à la population des communes de Mana et d'Awala-Yalimapo, de Macouria et Montsinnery, de Maripasoula et Papaïchton, d'Apatou et de Saint Georges de l'Oyapock.

### Les objectifs :

- - proposer de façon permanente des activités de formation et d'animation en lien avec la vie locale du village ou de la commune d'implantation et les occupations des personnes souhaitant acquérir ou développer des savoirs et des compétences de base,
- - proposer à la population des formations et des animations prenant du sens par rapport au contexte local, culturel et linguistique du village ou de la commune.
- - développer des activités qui favorisent une ouverture sur environnement plus large et diversifié.

### Les résultats attendus :

- L'accès des populations isolées aux compétences clés nécessaires pour accéder à l'information, l'éducation, la santé et au développement économique.
- La contribution par l'éducation au développement local et durable.

### Les partenaires mobilisés :

- Partenaires locaux : DIECCTE, Pôle Emploi, Agence départementale d'insertion, Conseil Régional, DJSCS, DAC, Communes de Maripasoula, Papaïchton, Montsinnery-Tonnegrade, Apatou.

### Les financements :

- Coût des centres ruraux pour 2011 : 825 227,75 euros
- Coût prévisionnel des centres ruraux 2011-2013 : 2 867 673 euros
- Participation du Fonds social européen à hauteur de 50, 25%





